



Combien y a-t-il de Français ?

Le nombre des Français n'est pas connu de façon très précise. L'évaluation annuelle de l'INSEE, dont *Population et Sociétés* rend compte dans son numéro de mars, porte sur les habitants de la France métropolitaine, 55 506 000 personnes au 1^{er} janvier 1987. Pour obtenir le nombre de Français, il faut soustraire de ce chiffre, lui-même incertain, le nombre d'étrangers résidant en France métropolitaine, et lui ajouter celui des Français résidant hors de France métropolitaine, c'est-à-dire dans les départements d'outre-mer, dans les territoires d'outre-mer, et à l'étranger. La qualité des différentes estimations nécessaires est très inégale, comme on va le voir.

I. EFFECTIF EN 1982

1. France métropolitaine

Le recensement de la population permet de nombreuses analyses selon la nationalité. Ainsi, en 1982, sur 54,3 millions de personnes recensées en France métropolitaine, 50,6 millions se déclaraient françaises, dont 1,4 million « par acquisition » de cette nationalité (naturalisation, déclaration, réintégration). Sur ces 50,6 millions, 47,4 étaient nées en France métropolitaine (tableau 1).

Divers recoupements donnent à penser que le recensement sous-estime légèrement la population totale, de 1 à 2 %. Cette sous-estimation est sans doute un peu moindre pour les Français que pour les étrangers. Mais une autre source de sous-estimation est que 240 000 enfants, nés en France de parents algériens, ont été déclarés au recensement comme Algériens, alors qu'aux termes de l'article 23 du code de la nationalité ils sont français. Cette observation soulève la question des personnes ayant deux nationalités.

Tableau 1. — France métropolitaine.
Population par nationalité et lieu de naissance.
Recensement de 1982. Sondage au 1/20 (milliers).

	Nés en France métropolitaine	Nés hors de France métropolitaine	Total	%
Français de naissance	47169	1991	49160	90,6
Français par acquisition	254	1168	1422	2,6
Étrangers	844	2870	3714	6,8
Total	48267	6029	54296	100

Source: *Les collections de l'INSEE*, vol. D 103, tableau D 11.

On a quelque lumière sur les Français binationaux qui résident à l'étranger, mais aucune sur ceux qui résident en France.

2. Départements d'outre-mer

Le recensement des quatre départements d'outre-mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon a eu lieu en même temps que celui de la métropole, en mars 1982. La proportion d'étrangers y est très faible : 2,8 % à la Guadeloupe, 1 % à la Martinique, 0,6 % à la Réunion, si bien que le nombre de Français est proche de la population totale : 1 221 000 sur 1 252 000.

3. Territoires d'outre-mer

Dans les trois territoires d'outre-mer du Pacifique, un recensement a eu lieu en février, avril et octobre 1983. La population totale est de 325 000 habitants, dont 321 000 Français.

Reste le cas de Mayotte, où le résultat du dernier recensement, en 1985, fut de 67 200 habitants et 64 500 Français.

4. Français de l'étranger

La source essentielle d'information sur les Français résidant à l'étranger est l'administration consulaire, relevant du ministère des Affaires étrangères. Elle dresse la statistique des citoyens français immatriculés dans les consulats, et évalue la population des personnes non immatriculées. La qualité de cette statistique dépend évidemment de la proportion de Français qui font les formalités nécessaires, proportion qui s'accroît, par exemple, quand approche une élection politique nationale. Les progrès récents de la protection sociale des Français de l'étranger semblent avoir eu des effets positifs sur leur recensement.

Du début 1972 au début 1986, le nombre total des Français immatriculés dans les consulats a peu varié, étant toujours compris entre 950 000 et 1 030 000 (début 1982). La dernière statistique (1^{er} janvier 1986), fait état de 954 319 personnes immatriculées (ou dispensées d'immatriculation), et d'un total de 1 433 000 personnes, immatriculées ou non (tableau 2). La moitié de ce total réside dans six pays (tableau 3). 28 « postes consulaires » administrent

Tableau 2. — Français de l'étranger. Répartition selon divers critères, au 1^{er} janvier 1986 (milliers).

	Total (estimation)	Dont immatriculés ou dispensés d'immatriculation
<i>Selon le sexe et l'âge</i>		
Hommes (majeurs)	507	341
Femmes (majeures)	517	336
Enfants mineurs	409	277
Total	1 433	954
<i>Par situation professionnelle</i>		
Secteur public français		
Militaires		60
Civils		24
Secteur public étranger ou international		51
Secteur privé		265
Religieux		11
Etudiants majeurs		62
Total		473
Autres (femmes au foyer, retraités, enfants mineurs...)		481
Total		954
<i>Selon le statut</i>		
Détachés	333	11
Expatriés	1 100	272
Total	1 433	283

Source : Ministère des Affaires étrangères. Direction des Français à l'étranger.

Tableau 3. — Français de l'étranger (1^{er} janvier 1986). Répartition par pays de résidence (milliers).

	Immatriculés ou dispensés d'immatriculation	Estimation de la population totale
1. États-Unis	72	198
2. R.F.A.	158	194
3. Belgique	70	130
4. Canada	32	99
5. Royaume-Uni	40	80
6. Suisse	74	79
.....		
7. Espagne	49	60
8. Algérie	28	51
9. Israël	19	49
10. Italie	30	43
11. Maroc	28	31
12. Côte-d'Ivoire	28	31
Total des pays cités	598	1 044
Total général	954	1 433

Source : comme tableau 2.

chacun plus de 10 000 personnes « immatriculées », en tête desquels Genève et Londres. On y trouve aussi sept villes de R.F.A. dont relèvent aussi les troupes françaises d'Allemagne, quatre en Amérique (New York, Montréal, Los Angeles et San Francisco), six en Afrique (Abidjan, Alger, Dakar, Libreville, Casablanca et Tunis), deux en Asie (Tel-Aviv et Pondichéry), et sept autres villes d'Europe occidentale.

La statistique consulaire estime le nombre de Français à l'étranger, mais sa précision, comme pour toutes les sources administratives, est liée à la nature des formalités qui lui donnent naissance. Le recoupement fourni par des recensements étrangers ne confirme guère que des ordres de grandeur (tableau 4). Il serait intéressant d'utiliser aussi, quand elles existent, les statistiques portant sur les permis de travail et de séjour accordés aux Français de l'étranger.

Au total, on estime qu'aux 50,6 millions de Français résidant en France métropolitaine en 1982 s'en ajoutaient 3,0 millions, résidant pour moitié dans les DOM et les TOM, pour moitié à l'étranger, soit au total 53,6 millions.

Tableau 4. — Français de l'étranger. Estimation selon deux sources (milliers) dans quelques pays.

	Source étrangère	Statistique consulaire (date cohérente)	
		Immatriculés	Estimation de la population totale
États-Unis Recensement de 1980	120	61	141
Espagne Recensement de 1984	17	46	66
Belgique Recensement de 1981	104	67	125
Suisse Recensement de 1980	48	75	79

Tableau 5. — Acquisitions de la nationalité française depuis 1981.

Modalité d'acquisition de la nationalité française	1981	1982	1983	1984	1985	1986 (est.)
Acquisition par décret, dont	34 400	28 459	19 990	20 056	41 588	33 400
— Naturalisation	21 541	18 073	13 213	13 635	26 902	21 100
— Réintégration	2 811	2 349	1 557	1 599	2 708	2 000
— Effet collectif	10 048	8 037	5 220	4 822	11 978	10 300
Déclaration de nationalité (a), dont	19 611	20 638	19 705	15 517	19 089	22 600
— par mariage	13 209	14 227	13 213	10 279	12 634	15 200
— durant la minorité	4 600	4 473	4 793	4 201	5 088	6 300
— autres causes	1 802	1 668	1 699	1 037	1 367	1 100
Total général des acquisitions (b)	54 011	48 827	39 695	35 573	60 677	56 000

(a) Déclarations réellement acquiescives, non compris les déclarations en vue de renoncer à la faculté de répudier la nationalité française.
 (b) Ensemble des résidences : Métropole, DOM-TOM, pays étrangers.

Source : [4]

II. ÉVOLUTION

Suivre l'évolution de l'effectif de la catégorie juridique des « Français », indépendamment de leur lieu de résidence, n'exige en toute rigueur que d'en suivre le mouvement naturel, naissances et décès, et les acquisitions et pertes de la nationalité française. Le flux des acquisitions par voie administrative est bien mesuré. Seule autorité à délivrer la nationalité française, la *Direction de la population et des migrations* (ministère des Affaires sociales et de l'Emploi) publie des statistiques régulières sur l'exercice de cette responsabilité (tableau 5). De plus, environ 15 000 à 20 000 jeunes gens par an deviennent actuellement français à leur majorité, sans formalités [5].

Les flux d'état civil ne concernent que les événements survenus sur le territoire de la République française, et aucune statistique exhaustive n'est dressée des naissances et décès de Français survenus à l'étranger. La notion de « citoyen », liée à la majorité légale, conduirait d'ailleurs à suivre les anniversaires de 18 ans plutôt que les naissances. De plus, si la nationalité des défunts est relevée (en 1984, sur 542 490 décès survenus en France métropolitaine, 519 367 concernent des Français), l'exactitude de la déclaration des témoins n'est pas toujours certaine. La nationalité des nouveau-nés n'est pas relevée, mais déterminée par celles de ses parents. Quant à la « perte de la nationalité française » liée à l'acquisition ou l'attribution d'une nationalité étrangère, elle est enregistrée de façon très inégale, selon que les pays étrangers autorisent ou non la double nationalité.

Autant dire que le meilleur moyen de se faire une idée du nombre de Français est de suivre non les flux, mais les effectifs eux-mêmes, comme on l'a fait ci-dessus pour les Français résidant à l'étranger. En France métropolitaine, le nombre de Français ne saurait donc être mieux estimé qu'en défalquant celui des étrangers du total des résidents. Précisément, une

étude récente de l'INED présente un minutieux calcul de la population étrangère au 1^{er} janvier 1985 [1], en distinguant les personnes nées en France et les véritables immigrants. Ses résultats, retranchés de l'estimation de la population totale à la même date, conduisent au tableau 6, qui fait apparaître, pour la période 1982-1985, un accroissement du nombre de Français résidant en France métropolitaine de 739 000 personnes, voisin de celui de la population totale, estimé à 768 000.

Tableau 6. — France métropolitaine. Population par nationalité. Évolution 1982-1985 (milliers).

	Recensement de 1982*	1 ^{er} janvier 1985 Évaluation
Français	50 821	51 560
Italiens	340	293
Espagnols	327	286
Portugais	767	767
Algériens	565	540
Marocains	441	504
Tunisiens	191	202
Turcs	122	144
Autres étrangers	721	767
Population totale	54 295	55 063

* « Sondage au 1/4 ». Les 240 000 enfants nés en France de parents algériens mais français de naissance, ont été classés comme français.
 Source : [1].

Sur cette période, la population étrangère augmenterait très peu (+ 0,9 % en un peu moins de trois ans) ; mais le nombre de femmes augmenterait de 4,9 %, le nombre d'hommes étrangers diminuant de 2 %. Cette différence reflète tant la poursuite du « regroupement familial » que le tarissement des migrations de travailleurs.

La distinction « Français-étrangers » est surtout citée à propos des questions d'emploi. Les enquêtes portant sur la population active, enquête sur l'emploi de l'INSEE auprès des

Tableau 7. — France. Population par nationalité et activité. Recensement de 1982. Sondage au 1/4 (milliers).

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Autres	dont moins de 15 ans	Total
Français de naissance	19 556	1 794	27 810	10 240	49 160
Français par acquisition	570	66	785	39	1 422
Algériens	252	71	483	255	805
Portugais	361	30	376	218	767
Marocains	145	26	271	161	441
Italiens	133	14	194	36	340
Espagnols	126	14	187	46	327
Autres Européens*	60	6	94	17	160
Tunisiens	64	14	113	65	191
Autres étrangers	205	46	431	160	682
Français (total)	20 126	1 859	28 596	10 279	50 581
Étrangers (total)	1 346	220	2 149	958	3 714
Total	21 472	2 079	30 745	11 237	54 295

* De l'Europe des Douze : Belges, Hollandais, Luxembourgeois, Allemands, Irlandais, Danois, Grecs, Anglais.
Source : Les collections de l'INSEE, vol. D 103, tableau D 12.

particuliers sur l'ensemble de la population active et enquête du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi auprès des établissements de plus de 10 salariés (tableaux 7 et 8) constituent donc des sources d'information utiles, mais partielles.

Tableau 8. — Population active salariée. Établissements du secteur industriel privé (enquête ACEMO)

	Français	Étrangers	Total	% de salariés étrangers *
Octobre 1973	11 092	1 434	12 526	11,8
Avril 1976	11 467	1 253	12 720	10,5
Avril 1982	11 286	1 127	12 414	9,2
Déc. 1985				8,3

Sources : [2] [3]. * Établissements de 10 salariés ou plus.

Au total, l'examen des statistiques par nationalités pose l'immense question des relations politiques internationales. La qualité d'« étranger » n'a évidemment pas le même contenu pour les personnes pouvant faire état d'une nationalité délivrée par un État avec lequel la France entretient des relations diplomatiques équilibrées, pour celles relevant de nationalités de pays ayant été sous souveraineté française, pour celles récusant leur nationalité d'origine ou qui en sont déchues (réfugiés), pour celles enfin qui ne peuvent ou ne veulent se réclamer d'aucune nationalité (apatrides).

La prise en compte de critères culturels, et notamment la pratique de la langue française, conduit à des constatations intéressantes, mais

peu opérantes sur le plan juridique. Suivant le degré de pratique, on estime de 100 à 200 millions le nombre de « francophones » dans le monde. Une partie est de nationalité française et une partie, pas exactement la même, réside en France métropolitaine. On pourrait aussi estimer le nombre de personnes possédant des intérêts en France, le nombre de contribuables, celui d'assurés sociaux et d'ayant droits, celui de pensionnés et d'anciens combattants, toutes catégories qui ne sont pas strictement liées à la nationalité, mais qui ont des liens au moins financiers avec la République française. On connaît aussi, lors de chaque élection politique nationale, les effectifs d'électeurs inscrits, et de suffrages exprimés.

Combien y a-t-il de façons d'être français, ce qui pourrait s'énoncer « Comment peut-on être français ? »

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] Michèle TRIBALAT. Essai d'estimation de la population étrangère au 1^{er} janvier 1985. *Population*, INED, janvier-février 1987, p. 140-152.
- [2] André LEBON. La main-d'œuvre étrangère en 1982. Situation à cette date et évolution rétrospective. *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, n° 29, mars 1987, p. 5-19 (Diffusion : Masson).
- [3] Service des études et de la statistique. « La main-d'œuvre étrangère en 1985. » *Premières informations*, SES, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, n° 40, mars 1987.
- [4] André LEBON. « Immigration et présence étrangère de 1984 à 1986. Faits et chiffres. » DPM, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, multigraphié.
- [5] Jean MASSOT. « Français par le sang, Français par la loi, Français par le choix ». *Revue européenne des migrations internationales*, n° 2, décembre 1985, p. 9-19.